

ALAN ALLMAN ASSOCIATES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

22 juin 2022

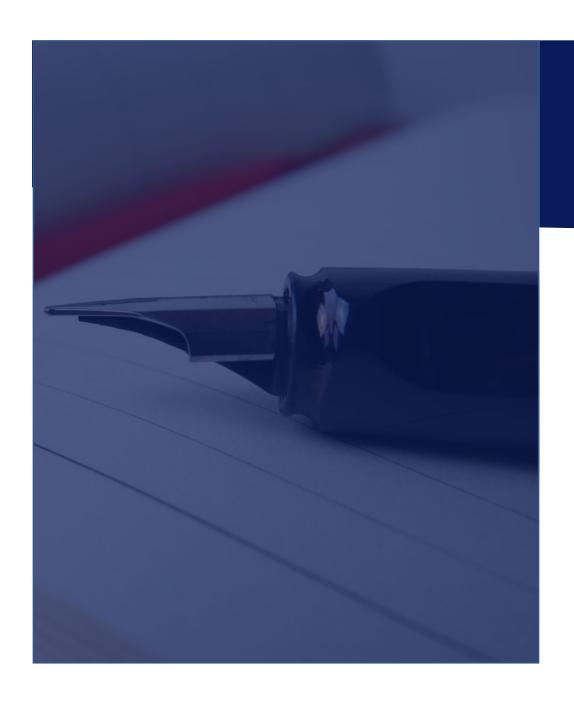


AVERTISSEMENT

Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que la Société ne peut ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures ou le comportement d'autres acteurs sur le marché. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérés comme tels. Ces déclarations peuvent se référer aux plans, objectifs et stratégies d'Alan Allman Associates, de même qu'à des événements futurs, des revenus à venir ou encore des synergies ou des résultats qui ne constituent pas des informations factuelles à caractère historique.

La suite des évènements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le présent document du fait d'un certain nombre de risques et incertitudes.

Alan Allman Associates ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur. Ce communiqué ne constitue ni ne contient une offre de vente des actions Alan Allman Associates ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription d'actions Alan Allman Associates en France, au Canada ou dans aucun autre pays.



ORDRE DU JOUR

- MESSAGE DU PRÉSIDENT
- ALAN ALLMAN ASSOCIATES INTERNATIONAL
- PRÉSENTATION ET RÉSULTATS FINANCIERS 2021
 ALAN ALLMAN ASSOCIATES SA
- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -ALAN ALLMAN ASSOCIATES SA
- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES DÉLÉGATIONS
- LECTURE ET MISE AU VOTE DES RÉSOLUTIONS
- CONCLUSION

01

MESSAGE DU PRÉSIDENT Jean-Marie THUAL





MESSAGE DU PRESIDENT

Exceptionnel. Voilà sans doute l'adjectif qui définit le mieux l'année 2021 chez Alan Allman Associates.

Exceptionnelle, notre histoire l'est. Avec un modèle unique dans le domaine du conseil, Alan Allman Associates s'est construit autour de cabinets experts dans le domaine de la transformation digitale et positionné sur des secteurs porteurs qui au fil des années a prouvé sa performance, sa résilience et son attractivité.

Exceptionnelle de par le contexte dans lequel nous évoluons depuis plus de deux ans.

- Grâce à nos clients, nos consultants, nos partenaires, nos actionnaires, elle a aussi permis de réaliser des actions importantes pour notre écosystème, de recruter presque 400 cadres, de gagner des projets structurants chez nos clients et d'intégrer de nouveaux cabinets au sein d'Alan Allman Associates.
- Exceptionnelle aussi de par la satisfaction de nos clients.

Exceptionnelle de par la dynamique d'acquisitions.

- Au Canada, MS Geslam, HelpOX, GDG Informatique
- Quadra Informatique a également rejoint le cabinet we+,
- Et Refine les équipes de DynaFin

Exceptionnelle avec l'entrée en bourse de notre écosystème en avril,

- Sous forme d'une prise de contrôle inversée. Cette cotation en bourse nous permet aujourd'hui de saisir de nouvelles opportunités de croissance, d'accroitre notre visibilité sur le marché du conseil, d'être encore plus attractif pour nos clients et nos futurs talents et aussi nous engage à toujours plus de transparence.
- En moins de 9 mois, Euronext a décidé le transfert de nos titres du compartiment C vers le compartiment B d'Euronext Paris.

Exceptionnelle, avec des objectifs sans cesse revus à la hausse, et une année clôturée par un CA à 188 millions d'euros, en progression de +34,1% par rapport à 2020. et nos actionnaires pour leur confiance.

Notre ambition et le cap à horizon 2025 restent intacts.

GOUVERNANCE I Le comité exécutif

Le Comité Exécutif



Jean-Marie Thual Président et fondateur Alan Allman Associates



Karine Arnold Directeur Général en charge des finances



Marc-André Poulin VP, Directeur Alan Allman Associates Amérique du Nord



Florent Sainsot VP, Directeur Général des Opérations France



David Ramakers VP, General Manager Benelux

GOUVERNANCE I Le conseil d'administration

ADMINISTRATEURS INTERNES



Jean-Marie Thual
Président du
conseil d'administration



Karine Arnold Administrateur



Florian Blouctet
Administrateur

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



Charles A Gratton

Membre de différents comités de gestion à titre
de Vice-Président Développement.



Benjamin MathieuDirecteur Général au sein d'Astral Affichage, filiale du groupe Bell BCE

GOUVERNANCE I Les commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes





CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Jean-Marie Thual Président, Directeur Général
- Florian Blouctet

 Administrateur

SECRETAIRE DE SEANCE

Jérémy Blimbaum

MEMBRES DU BUREAU

- CAMAHAEL Finanec Florian Blouctet
- Karine Arnold

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Hervé Leroy Auditem
- Jacques Potdevin JPA

02

ALAN ALLMAN ASSOCIATES





1°/ Conseil High Tech



2°/ Conseil en stratégie et management



3°/ Conseil en industrie



L'ÉCOSYSTÈME

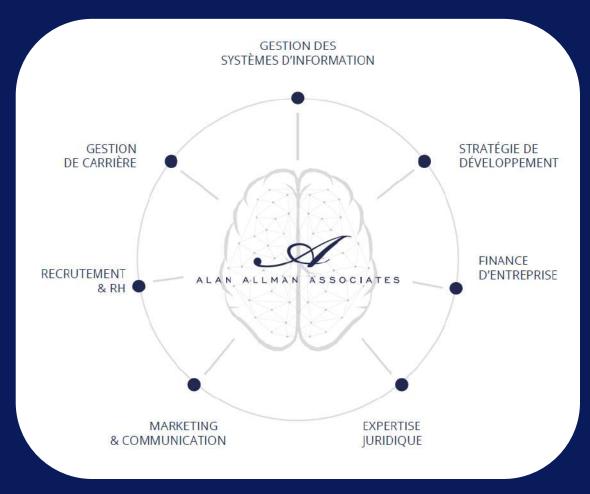
Crée en 2009, Alan Allman Associates est un écosystème de cabinets de conseil regroupant 26 marques opérationnelles autour de 3 domaines

Notre métier : la transformation digitale.

1/ L'ÉCOSYSTÈME, UN MODÈLE D'ORGANISATION UNIQUE ET INNOVANT

Holding Alan Allman Associates animatrice

+100 personnes possédant des expertises à la fois différentes et complémentaires.





2/ UNE PRÉSENCE BICONTINENTALE SUR DES MARCHÉS MATURES

Implantation en Europe et en Amérique du Nord



AVEC UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT



UN CONCEPT INNOVANT DE BUREAUX PARTAGES



PARIS



MONTRÉAL



BRUXELLES



LYON



NANTES



BELGIQUE (PAAL)



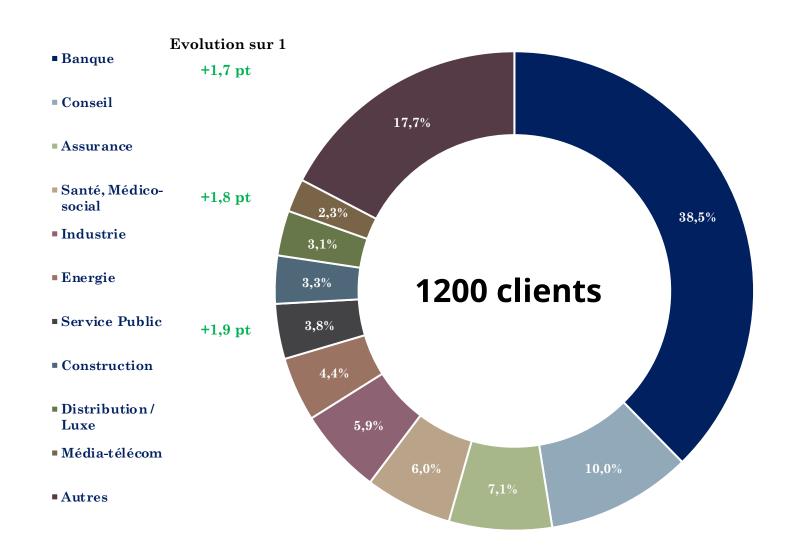
SUISSE



NICE

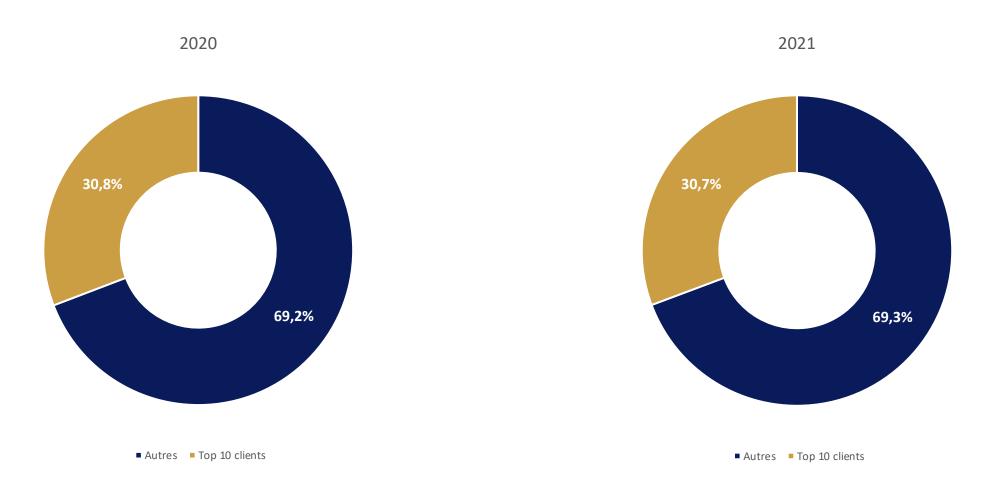
3/ REPARTITION SECTORIELLE

REPARTITION SECTORIELLE DES CLIENTS EN 2021 (En % du CA)

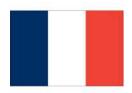


UNE INDEPENDANCE CLIENTS

CONCENTRATION TOP 10 CLIENTS



DES CLIENTS FIDELES ET RECURRENTS







Ancienneté moyenne des principaux clients

12,6 ans

4/ EFFECTIFS - UNE CROISSANCE SOUTENUE

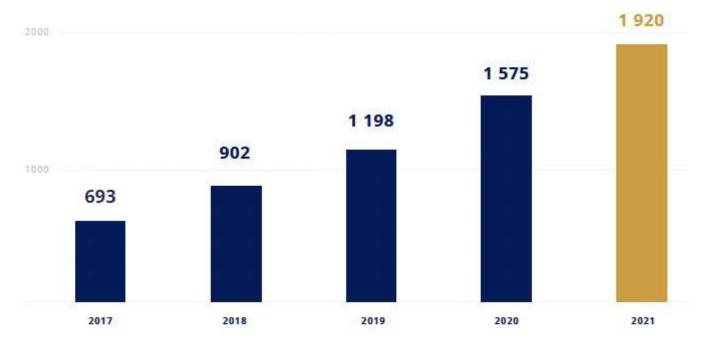
Évolution de l'effectif moyen sur 5 ans

+ 29 %

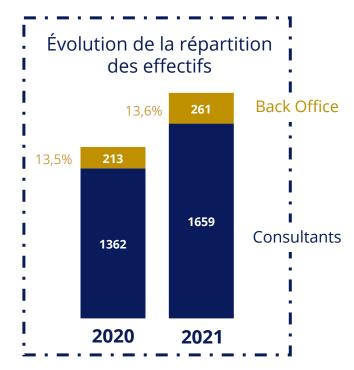
De taux de croissance annuel des effectifs de l'écosystème entre 2017 et 2021

2589

Effectifs au 31.12.2021



Effectif en ETP moyen



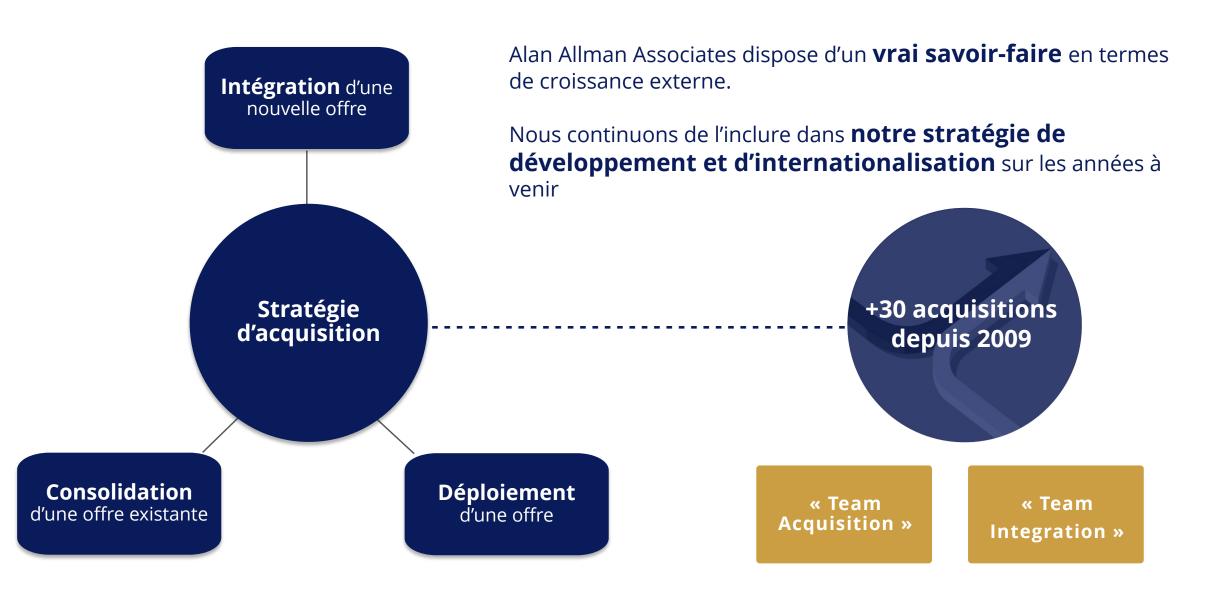
Entre 2020 et 2021, l'Écosystème a fortement investi dans sa force commerciale augmentant ainsi le nombre de collaborateurs du « Back Office ».

5/ UN ÉCOSYSTÈME ATTRACTIF ET RÉPUTÉ

Une implication et un investissement sur le long terme



6/ UN SAVOIR-FAIRE EN MATIÈRE DE CROISSANCE EXTERNE



4 PILIERS STRATEGIQUES



- L'implantation géographique
- Les managers



- Expertises
- Technologies

- Pays dans lesquels Alan Allman Associates est présent
- Pays « riches »

- Dirigeants
- Associés
- Managers clés

- Diversification clients
- Référencement inexistant

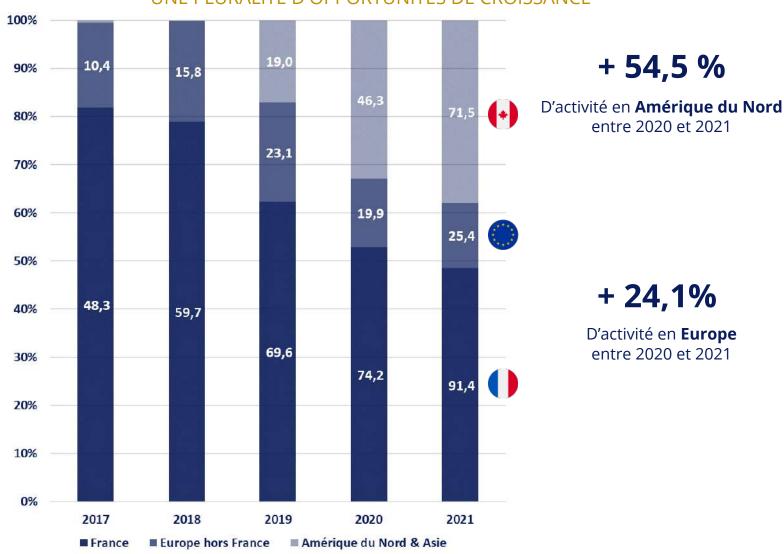


A

Chiffre d'affaires

A - 2021 CHIFFRE D'AFFAIRES (CA) CONSOLIDÉ (M€)

UNE INTERNATIONALIONALISATION PROGRESSIVE CAPTANT UNE PLURALITE D'OPPORTUNITES DE CROISSANCE

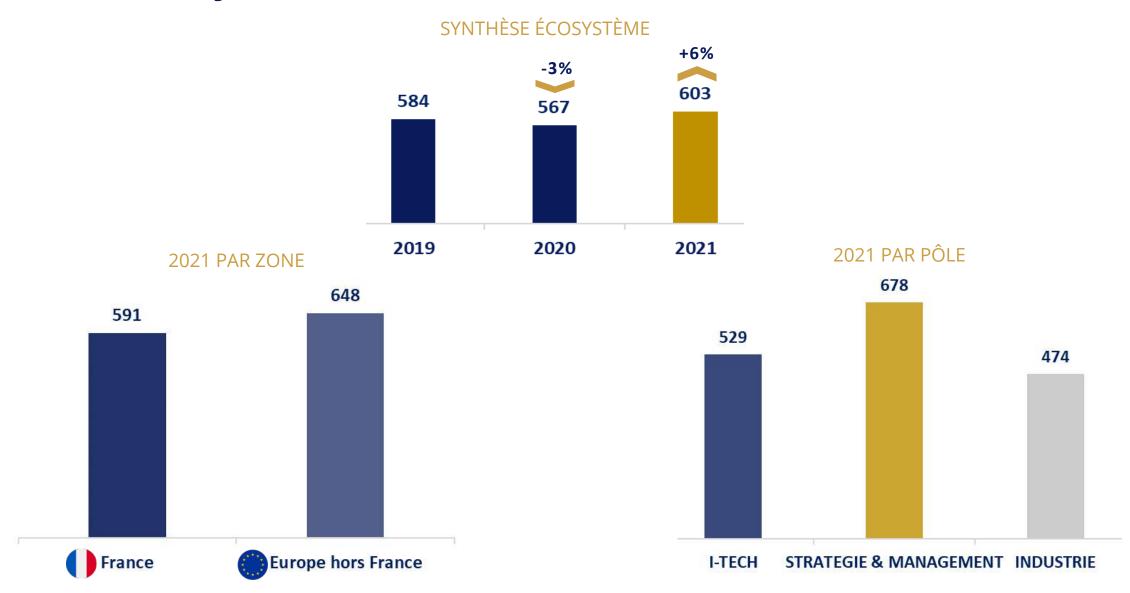


Éléments de gestion interne non-audités

A - 2021 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR POLES (M€)



A - HONORAIRE JOURNALIER MOYEN (€)



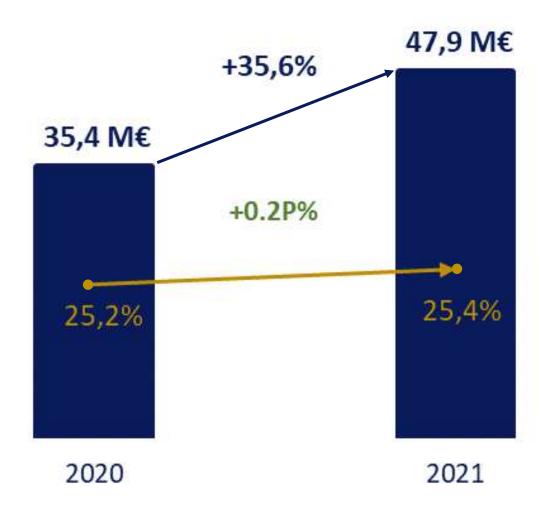
Éléments de gestion interne non-audités

В

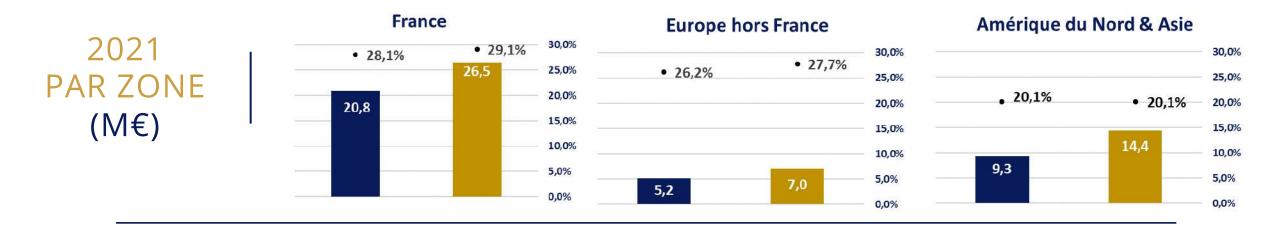
Marge Opérationnelle

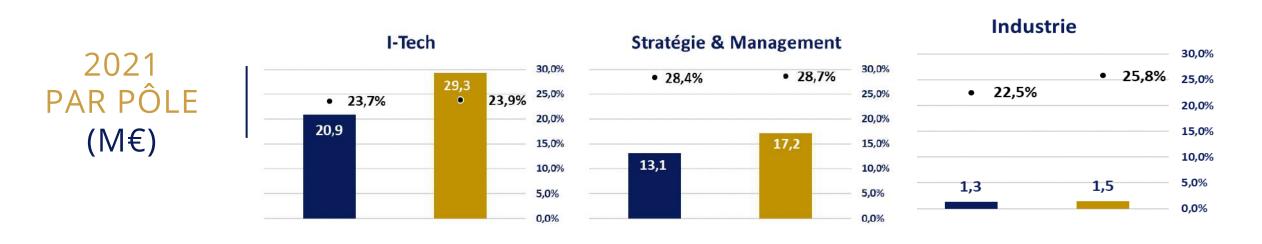
B – MARGE OPÉRATIONNELLE (MOP)

VARIATION MOP (M€) & TAUX DE MOP (% CHIFFRE D'AFFAIRES)



B – MARGE OPÉRATIONNELLE PAR ZONE & PAR POLE



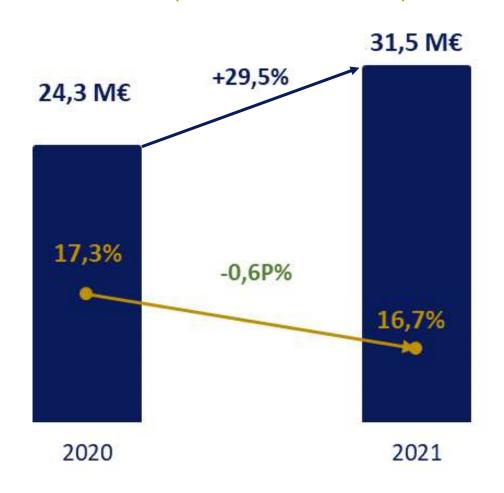


C

Frais Généraux

C – FRAIS GÉNÉRAUX (FG)

VARIATION FG (M€) & TAUX FG (% CHIFFRE D'AFFAIRES)

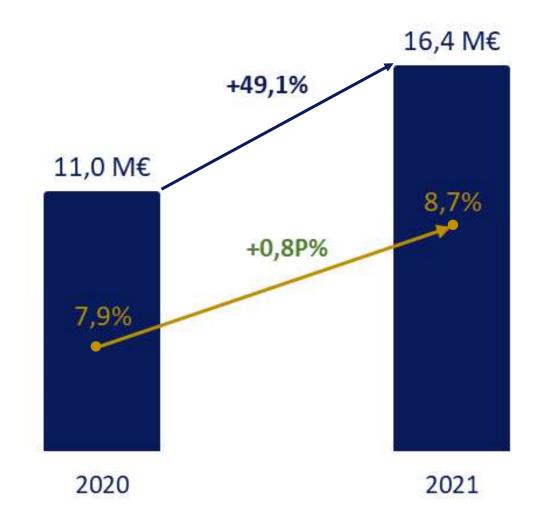


D

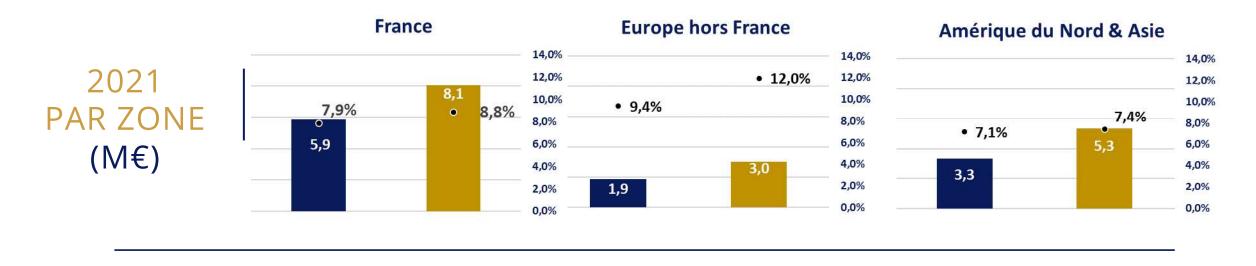
EBIT Opérationnel

D - EBIT OPÉRATIONNEL

VARIATION EBIT OPERATIONNEL (M€) & TAUX EBIT OPERATIONNEL (% CHIFFRE D'AFFAIRES)



D - EBIT OPÉRATIONNEL PAR ZONE & PAR PÔLE



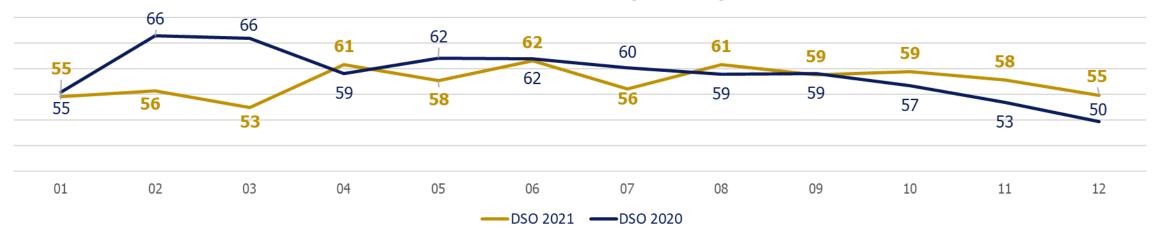


E

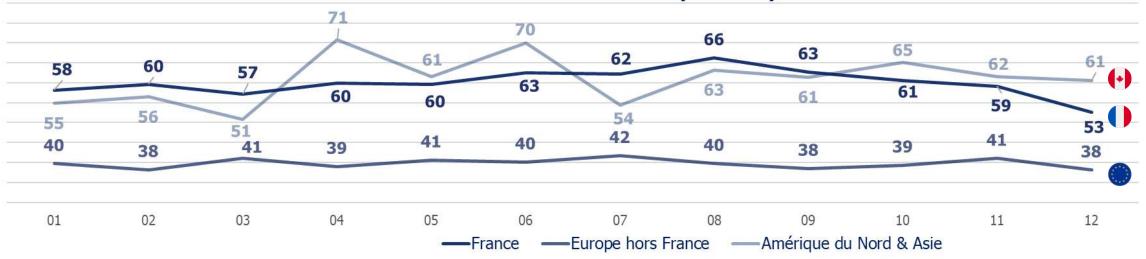
Délai de règlement client

E – DÉLAI DE RÈGLEMENT CLIENT (DSO : DAILY SALES OUTSTANDING)





DSO PONDÉRÉ PAR ZONE 2021 (EN JOUR)





Avec notre plan RISE 2025, notre objectif est de doubler de taille d'ici à 2025

RISE 2025 | 5 FOCUS MAJEURS POUR ACCELERER LA CROISSANCE

Clients

Développer des secteurs prometteurs & résilients

Maintenir la diversité de notre portefeuille

Conserver notre indépendance

Finance

Accélérer notre **croissance externe**Mise en place du **projet Antilope**

Géographie

Consolider notre présence en Europe et Amérique du Nord

Préserver notre plateforme d'observation en Asie



formationInvestir dans l'**innovation**

Intrapreneuriat

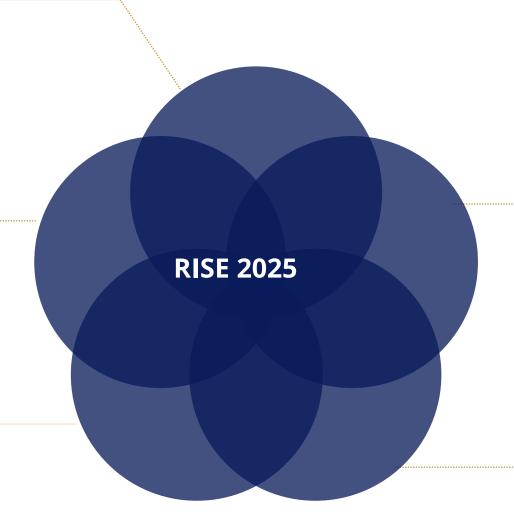
Offres

Continuer à déployer des marques fortes

Poursuivre la **montée en gamme**

Favoriser le cross-selling

Développer les **responsabilités transverses** de contract manager



02.3 RISE 2025 — OU EN SOMMES NOUS?



1 - Clients

- Développer des secteurs prometteurs& résilients
- Maintenir la diversité
 de notre portefeuille
- Conserver notre indépendance

Satisfaction client:

Net Promoter Score de 62,7% (+8 points au-dessus de la moyenne de nos confrères directs).

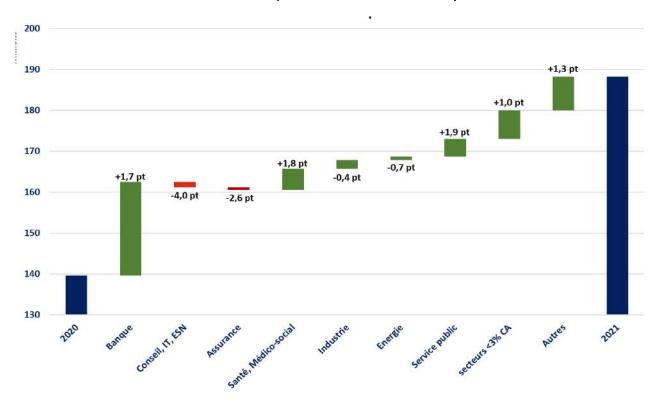
Fidélisation client :

100% du TOP 10 clients 2020 ont renouvelé leur confiance en 2021

Une évolution du chiffres d'affaires dans les secteurs résilients et porteurs entre 2020 et 2021

+1,8 pt dans le medico social

+1,9 pt dans le service public



02.3 RISE 2025 - 5 FOCUS MAJEURS POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE



2 - Talents

- Recruter + 500 talents/an
- Accroitre notre investissement en formation
- Investir dans l'innovation
- **Intrapreneuriat**





2019 2nd 2021

MONDE

2022

Innovation Formation en réalité virtuelle



ALAN ALLMAN ASSOCIATES ACADEMY

18 477 н | 75 %

Heures de formations certifiantes dispensées en 2021

34 310 н

Heures de formations dispensées en 2021

des formations sont diplômantes

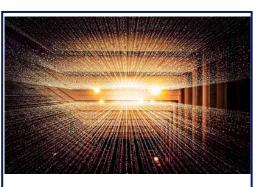
57%

des effectifs formés en 2021



En 2021, Alan Allman Associates Academy a été certifié Qualiopi. Cette certification récompense l'excellence des formations de l'académie et garantit la qualité de l'offre de formation proposée.

02.3 RISE 2025 - 5 FOCUS MAJEURS POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE



3 - Offres

- Continuer à déployer des marques fortes
- Poursuivre la montée en gamme
- Favoriser le crossselling et le cross management
- Développer les responsabilités transverses de contract manager











INDISPENSABLE DANS LA DIGITALISATION DE NOS CLIENTS

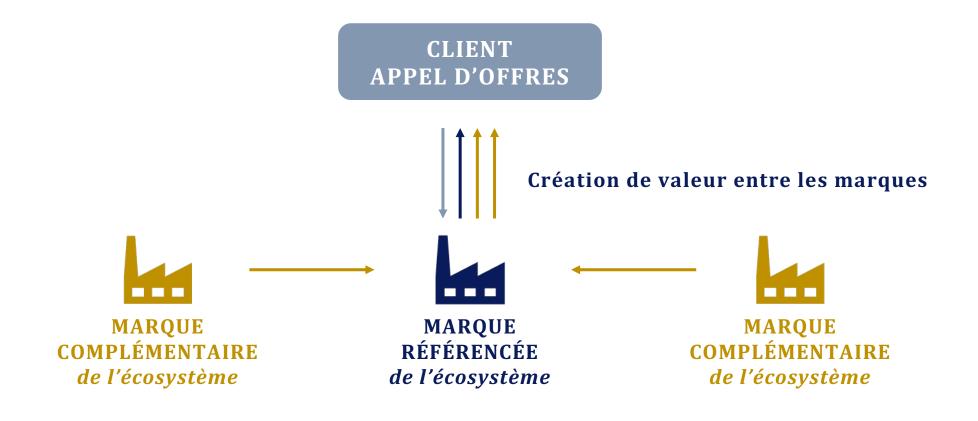
ARTIFICIELLE



MÉTAVERS



FOCUS CROSS SELLING



FOCUS CROSS MANAGEMENT







MARQUE A membre de l'écosystème



MARQUE B membre de l'écosystème



MARQUE C membre de l'écosystème







































BOARD





BOARD







































02.3 RISE 2025 - 5 FOCUS MAJEURS POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE



4 - Géographie

- **Consolider notre** présence en Europe et Amérique du Nord
- Préserver notre plateforme d'observation en Asie

ACQUISITIONS 2021

Renforcement Europe





Renforcement Amérique du Nord







ACQUISITIONS 2022













sourcevolution

02.3 RISE 2025 - 5 FOCUS MAJEURS POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE



5 - Finance

- Accélérer notre croissance externe
- Mise en place du projet Antilope

Team Acquisition & Intégration Alan Allman Associates

- les équipes Quadra Informatique complètent la couverture géographique de we+
- les équipes de Refine renforcent Dynafin Consulting

Opérations majoritairement réalisées par les équipes internes

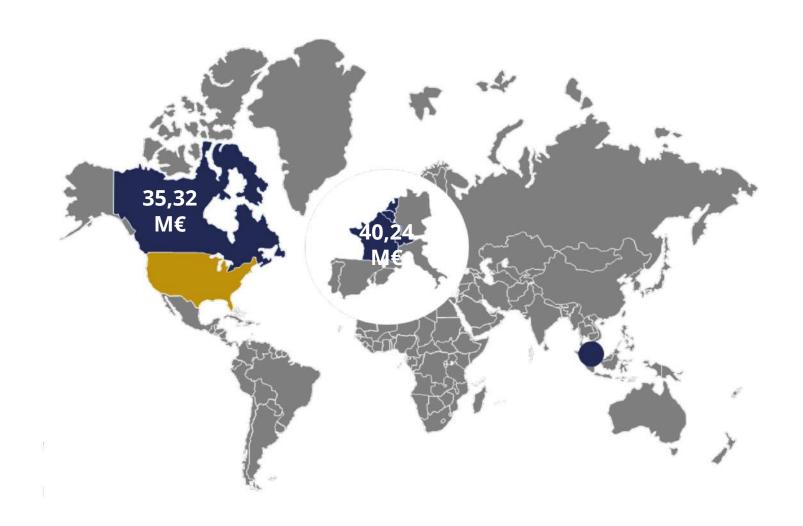
Résultat Opérationnel d'Activité +0,6 pts en un an

Levier sur la zone Amérique planifié en 2022-2023



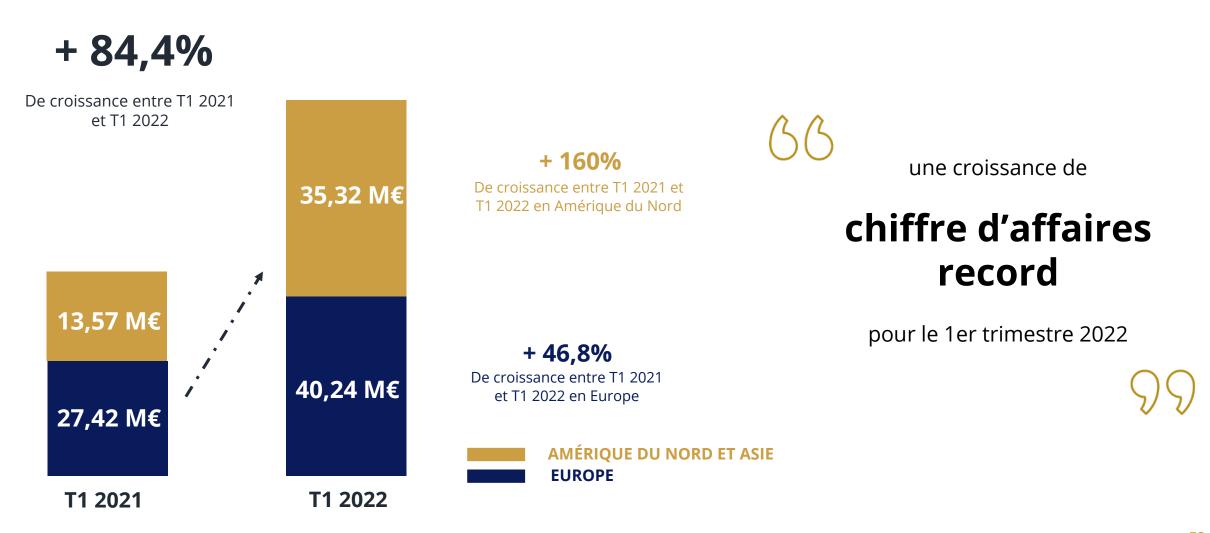
02.4 1er TRIMESTRE 2022 – CHIFFRE D'AFFAIRES RECORD SUR LES DEUX CONTINENTS

Chiffre d'affaires du T1 2022 par zone géographique



02.4 1er TRIMESTRE 2022 – DE LA CROISSANCE SUR LES DEUX CONTINENTS

Évolution du chiffre d'affaires entre le T1 2021 et T1 2022 en M€



02.4 RISE 2025 UNE FORTE AMBITION DE CROISSANCE 480 M€ 280 M€ 378 M\$CAD 188 M€ 279 M\$CAD 140,4 M€ 208 M\$CAD 2020 2022 2025 2021 2023 2024 Chiffre d'affaires réalisés en 2020 et 2021 Objectif de chiffre d'affaires annoncé lors de l'assemblée générale du 23 Juin 2021 Révision de l'objectif du chiffre d'affaires 2021 à l'occasion de la sortie des résultats semestriels le 2 septembre 2021 Annonce de l'objectif du chiffre d'affaires 2022 le 23 février 2022

33

Notre ambition est de **DOUBLER DE CHIFFRE D'AFFAIRES**d'ici la fin de l'année 2025



03

RÉSULTATS FINANCIERS 2021

Alan Allman Associates SA



Ι

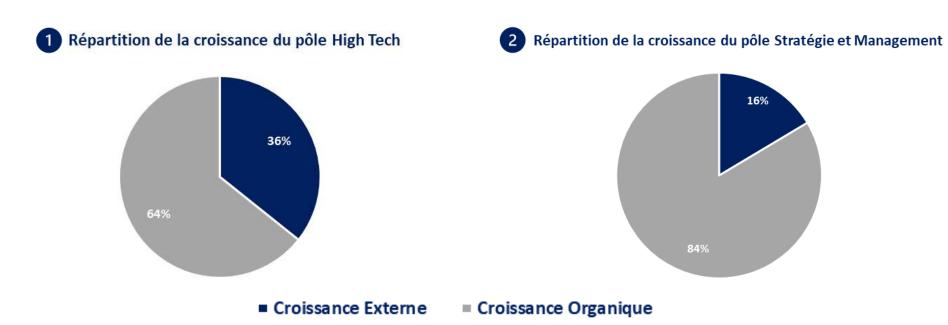
Résultats consolidés

A – COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2021	31/12/2020 *	Varia	tion
En K euros			K€	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	188 270	140 404	47 866	34,1%
Charges Opérationnelles	(171 159)	(128 504)		
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	17 240	11 983	5 258	43,9%
% du Chiffre d'affaires	9,2%	8,5%		
Dotations aux amortissements	(3 935)	(3 344)	(591)	17,7%
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	47	203	, ,	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	13 353	8 842	4 511	51,0%
Résultat sur cession de participations consolidées	(115)	41		
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 608)	(1 277)		
RESULTAT OPERATIONNEL	11 630	7 606	4 024	52,9%
% du Chiffre d'affaires	6,2%	5,4%		
RESULTAT FINANCIER	(688)	(1 197)	509	-42,5%
RESULTAT AVANT IMPOT	10 943	6 409	4 533	70,7%
% du Chiffre d'affaires	5,8%	4,6%		
Impôt sur les bénéfices	(3 803)	(3 788)		
Résultat net d'impôt des activités cédées	0	(48)		
RESULTAT NET TOTAL	7 139	2 573	4 567	177,5%
% du Chiffre d'affaires	3,8%	1,8%		
Résultat net part du groupe	6 434	1 806	4 627	256,1%

A.1 – ANALYSE ET MESURE DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ PAR PÔLES

CA en M€	31/12/2021	31/12/2020	Variation en M _€	Variation %
Conseil en High Tech	122,3	88,3	1 34,0	+38%
Conseil en Stratégie & Management	60,3	46,3	2 14,0	+30%
Conseil en Transformation Industrielle	5,6	5,8	-0,2	-3%
Total	188,2	140,4	47,8	+34%



A.2 – ANALYSE ET MESURE DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

CA en M€	31/12/2021	31/12/2020	Variation M€	Variation %
Europe	116,7	94,1	1 22,6	+24%
Amérique du Nord & Asie	71,5	46,3	2 25,2	+54%
Total	188,2	140,4	47,8	+34%



A – COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2021	31/12/2020 *	Variation	
En K euros			K€	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	188 270	140 404	47 866	34,1%
Charges Opérationnelles	(171 159)	(128 504)		
RESULTAT OPERATION NEL D'ACTIVITE	17 240	11 983	5 258	43,9%
% du Chiffre d'affaires	9,2%	8,5%	+0,7pt	
Dotations aux amortissements	(3 935)	(3 344)	(591)	17,7%
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	47	203		
RESULTAT OPERATION NEL COURANT	13 353	8 842	4 511	51,0%
Résultat sur cession de participations consolidées	(115)	41		
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 608)	(1 277)		
RESULTAT OPERATION NEL	11 630	7 606	4 024	52,9%
% du Chiffre d'affaires	6,2%	5,4%		
RESULTAT FIN AN CIER	(688)	(1 197)	509	-42,5%
RESULTAT AVANT IMPOT	10 943	6 409	4 533	70,7%
% du Chiffre d'affaires	5,8%	4,6%		
Impôt sur les bénéfices	(3 803)	(3 788)		
Résultat net d'impôt des activités cédées	0	(48)		477 50/
RESULTAT NET TOTAL	7 139	2 573	4 567	177,5%
% du Chiffre d'affaires	3,8%	1,8%		
Résultat net part du groupe	6 434	1 806	4 627	256,1%

^{*}Pro Forma Verneuil Finance

A.3 – ANALYSE ET MESURE DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31/12/2021		31/12/2020		31/12/2020		31/12/2020				
ROA en M€	M€	% ROA par rapport au CA	M€	% ROA par rapport au CA	Variation M€	Variation %	Variation % ROA				
Europe	11,7	10,0%	8,4	8,9%	3,3	+39%	+1,1%				
Amérique du Nord & Asie	5,6	7,8%	3,6	7,8%	2,0	+54%	+0,0%				
Total	17,2	9,2%	12,0	8,5%	5,3	+44%	+0,6%				

- COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31/12/2021	31/12/2020 *	Varia	tion	
En K euros		<u> </u>	K€	%	
CHIFFRE D'AFFAIRES	188 270	140 404	47 866	34,1%	
Charges Opérationnelles	(171 159)	(128 504)			
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	17 240	11 983	5 258	43,9%	
% du Chiffre d'affaires	9,2%	8,5%			
Dotations aux amortissements	(3 935)	(3 344)	(591)	17,7%	
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	47	203	,		
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	13 353	8 842	4 511	51,0%	
Résultat sur cession de participations consolidées	(115)	41			
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 608)	(1 277)			
RESULTAT OPERATIONNEL	11 630	7 606	4 024	52,9%	GAIN DE CHANGE DI
% du Chiffre d'affaires	6,2%	5,4%			537K€
RESULTAT FINANCIER	(688)	(1 197)	509	-42,5%	
RESULTAT AVANT IMPOT	10 943	6 409	4 533	70,7%	
% du Chiffre d'affaires	5,8%	4,6%			
Impôt sur les bénéfices	(3 803)	(3 788)			
Résultat net d'impôt des activités cédées	0	(48)			
RESULTAT NET TOTAL	7 139	2 573	4 567	177,5%	
% du Chiffre d'affaires	3,8%	1,8%			
Résultat net part du groupe	6 434	1 806	4 627	256,1%	
		A			

^{*}Pro Forma Verneuil Finance

B – BILAN ACTIF	31/12/2021	31/12/2020 *	Variat	ions	
ACTIF	Valeurs	Valeurs	V.5	%	
	nettes	nettes	K€	%	Valorisation
En K euros		_			de la clientèle
Immobilisations incorporelles	25 122	8 019	17 103	213%	des
Ecarts d'acquisition	91 589	58 209	33 380	57%	acquisitions
Immobilisations corporelles	8 368	9 632			réalisées en
Autres actifs financiers	5 786	2 150	3 637	169%	Amérique du
Titres mis en équivalence	-	-			Nord
Impôts différés actif	1 087	1 222			Acquisition de
Autres actifs long terme	0	5			l'exercice 2021
Total Actifs Non Courants	131 953	79 236	52 718	67%	
Stocks et en-cours	620	372			
Clients et autres débiteurs	41 267	23 693	17 574	74%	
Créances d'impôt	4 868	3 682	1 187	32%	
Autres actifs courants	1 346	1 423			
VMP et autres placements	-	0			
Disponibilités	26 935	16 994	9 941	58%	
Total Actifs Courants	75 035	46 164	28 872	63%	•
Total Actif	206 989	125 399	81 589	65%	

^{*}Pro Forma Verneuil Finance

C – BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020 *	Variation		
En K euros			K€	%	
Capital social	12 906	1 099	11 806	1074,03%	
Réserve légale	110	148			
Autres réserves	17 087	11 409	5 678	49,77%	
Résultat de l'exercice	6 434	1 806			
Total Capitaux Propres, part du groupe	36 536	14 462	22 073	152,63%	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	1 359	2 204	(845)	-38,34%	
Total Capitaux Propres	37 895	16 666	21 228	127,37%	
Emprunts et dettes financières	79 215	43 521	35 695	82,02%	
Dettes liées aux contrats de location	4 599	4 667			
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	4 914	8 219	(3 304)	-40,21%	
Provisions au titre des avantages envers le personnel	2 510	1 558	952	61,10%	
Autres provisions	. 192	258			
Impôts différés passif	5 740	2 302	3 439	149,40%	
Autres passifs long terme	695	686			
Total Passifs Non Courants	97 866	61 210	36 656	59,88%	
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	15 168	10 533	4 635	44,00%	
Dettes liées aux contrats de location	1 950	1 636			
Fournisseurs et autres créditeurs	38 639	26 432	12 206	46,18%	
Dettes d'impôt	1 863	496	1 366	275,32%	
Autres passifs courants	13 608	8 424	5 184	61,53%	
Total Passifs Courants	71 228	47 523	23 705	50%	
Total Passif	206 989	125 399	81 589	65,1%	

- Actions nouvelles
 - Apport des titres AAA International
 - Paiements partiels des acquisitions 2021
 - Rachats de minoritaires

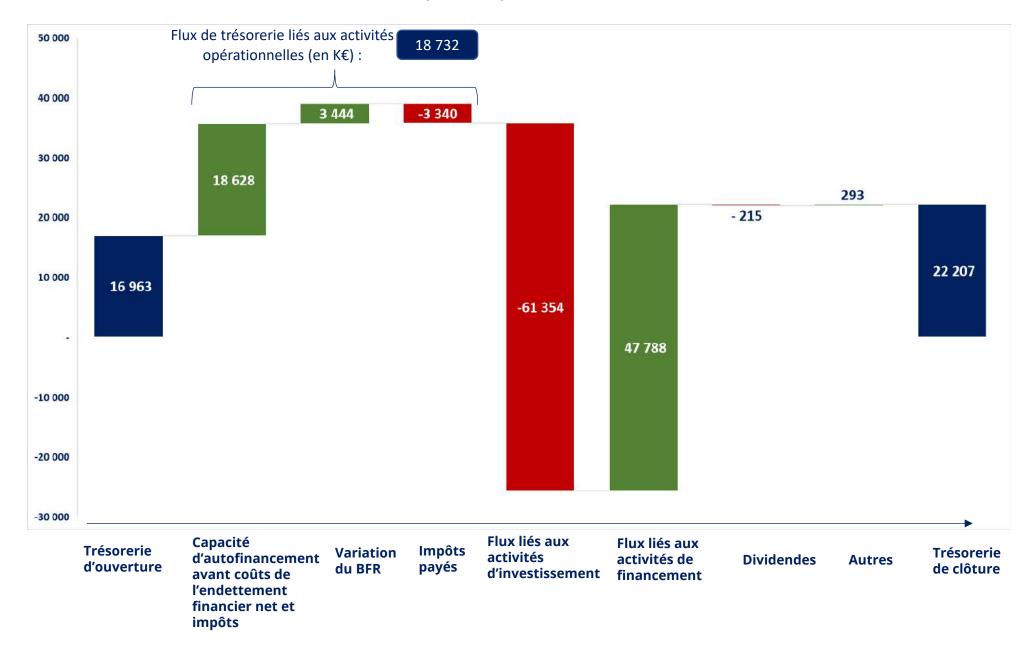
C – BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020 *	Variation	
En K euros			K€	%
Capital social	12 906	1 099	11 806	1074,03%
Réserve légale	110	148		
Autres réserves	17 087	11 409	5 678	49,77%
Résultat de l'exercice	6 434	1 806		
Total Capitaux Propres, part du groupe	36 536	14 462	22 073	152,63%
Intérêts ne conférant pas le contrôle	1 359	2 204	(845)	-38,34%
Total Capitaux Propres	37 895	16 666	21 228	127,37%
Emprunts et dettes financières	79 215	43 521	35 695	82,02%
Dettes liées aux contrats de location	4 599	4 667		
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	4 914	8 219	(3 304)	-40,21%
Provisions au titre des avantages envers le personnel	2 510	1 558	952	61,10%
Autres provisions	192	258		
Impôts différés passif	5 740	2 302	3 439	149,40%
Autres passifs long terme	695	686		
Total Passifs Non Courants	97 866	61 210	36 656	59,88%
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	15 168	10 533	4 635	44,00%
Dettes liées aux contrats de location	1 950	1 636		
Fournisseurs et autres créditeurs	38 639	26 432	12 206	46,18%
Dettes d'impôt	1 863	496	1 366	275,32%
Autres passifs courants	13 608	8 424	5 184	61,53%
Total Passifs Courants	71 228	47 523	23 705	50%
Total Passif	206 989	125 399	81 589	65,1%

C.1 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2020 *	Augmentation	Diminution	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres (Reclassement, Changement de méthodes)	31/12/2021
En K euros							
Emprunts et dettes financières	43 419	50 327	(7 736)	1 235	382	(8 455)	79 172
Intérêts courus sur emprunts - non courant	102	(4)	120	12	2	(59)	43
Dettes liées aux contrats de location	4 667	1 361	(135)	42	200	(1 536)	4 599
Dettes liées aux put sur intérêts minoritaires	8 2 1 9		4	128	(426)	(3 006)	4 914
Total Emprunts et dettes financières non courants	56 406	51 688	(7 871)	1 405	156	(13 056)	88 728
Emprunts et dettes financières (Part à moins d'un an)	7 570	1 969	(7 722)	30		8 454	10 301
Intérêts courus sur emprunts - courant	159	107	(127)	9			139
Concours bancaires courants	2 804	1 546		290	87	0 <u>§</u>	4728
Dettes liées aux contrats de location	1 636	528	(1 929)	30	(49)	1 733	1 950
Total Emprunts et dettes financières courants	12 170	4 150	(9 777)	351	38	10 187	17 119
Total Dettes financières	68 576	55 838	(17 648)	1 756	194	(2 869)	105 847

D – FLUX NET DE TRÉSORERIE 2021 (En K€)



II

Résultats Statutaires Alan Allman Associates SA

A – COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
En K euros		
Produits d'exploitation	0	-
Charges d'exploitation	(527)	(124)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(527)	(124)
Produits financiers	. 2 179	4 369
Charges financières	-	(17)
RESULTAT FINANCIER	2 179	4 352
Produits exceptionnels	4 452	1 690
Charges exceptionnelles	(4 452)	(6 262)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(0)	(4 572)
TOTAL DES PRODUITS	6 631	6 058
TOTAL DES CHARGES	(4 979)	(6 403)
BEN EFICE ou PERTE	1 652	(345)

B – BILAN ACTIF

ACTIE	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF	Valeurs nettes	Valeurs nettes
En K euros		
Immobilisations incorporelles		-
Immobilisations corporelles		-
Immobilisations financières	63 000	
Autres immobilisations financières	260	-
Autres titres immobilisés	-	-
Autres actifs long terme		-
Total Actifs Non Courants	63 260	-
Stocks et en-cours		-
Créances	15 577	-
Disponibilités	108	1 071
VMP et autres placements		-
Total Actifs Courants	15 685	1 071
Charges constatées d'avance	25	230
Total Actif	78 970	1 301

C – BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
En K euros		
Capital social	12 906	1 099
Primes d'émission, fusion, d'apport	64 680	-
Écart de réévaluation	1	1
Réserve légale	148	148
Réserves réglementées	6	6
Report à nouveau	- 567	- 223
Résultat de l'exercice	1 652	- 344
Total Capitaux Propres	78 826	688
Dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129	613
Autres dettes	14	-
Produits constatés d'avance		
Total DETTES	143	613
Total Passif	78 970	1 301

D – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Bénéfice net de l'exercice	1 651 681,42€
Dotation dans la réserve légale	82 584,07 €
Soit une réserve légale à	230 466,11 €
Report à nouveau antérieur	(566 536,29)
Soit un bénéfice distribuable de :	1 002 561,06€
Affecté de la manière suivante :	
- un dividende de 0,02 euros par action* soit la somme de	864 667,64€
- le solde : au compte report à nouveau qui serait de :	137 893,42€
Auquel s'ajoute un dividende de 0,03 euros par action* prélevé sur le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport », soit la somme de	1 297 001,46 €
Formant un bénéfice distribuable de	2 161 669,10€
attribué aux actionnaires à titre de dividende	
A l'issu de ce prélèvement, le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport » s'élève à	63 383 409,77€

Alan Allman Associates

Le film





04

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Alan Allman Associates SA



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Rapports des commissaires aux comptes sur les délégations

05

QUESTIONS



06

LECTURE ET MISE AU VOTE DES RÉSOLUTIONS



Règles de majorité

Assemblée générale ordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire requièrent la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Assemblée générale extraordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire nécessitent une majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Résultat des votes

Nombre de titres formant le capital social	
Nombre de voix	
Nombre de voix présentes ou représentées	
Taux de participation	



Première résolution

Première résolution - (Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

→ Les comptes sociaux de l'exercice 2021 présentent un bénéfice de 1.651.681,42 euros.

Deuxième résolution

Deuxième résolution - (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

→ Les comptes consolidés de l'exercice 2021 présentent un bénéfice de 7.139.372 euros.

Troisième résolution

Troisième résolution - (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

→ Proposition d'affectation du bénéfice de 1.651.681,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice	Erreur!Source du
	renvoi
	introuvable.€
Dotation dans la réserve légale	82 584,07 €
Soit une réserve légale à	230 466,11 €
Report à nouveau antérieur	(566 536,29)
Soit un bénéfice distribuable de :	1 002 561,06€
Affecté de la manière suivante :	
- un dividende de 0,02 euros par action* soit la somme de	XXXXXXXXX€
- le solde : au compte report à nouveau qui serait de :	XXXXXXXX€
Auquel s'ajoute un dividende de 0,03 euros par action* prélevé sur le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport », soit la somme de	XXXXXXXX€
Formant un bénéfice distribuable de	XXXXXXXXX€
attribué aux actionnaires à titre de dividende	
A l'issu de ce prélèvement, le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport » s'élève à	XXXXXXXX€

La date effective de détachement du dividende sera fixée au 28 juin 2022 et ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 2022.

Quatrième résolution

Quatrième résolution – (Approbation de conventions et engagements visés à l'article L. 225-38 du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes)

→ Proposition d'approbation des conventions réglementées. Aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice 2021.

Cinquième résolution

Cinquième résolution – (Ratification de la nomination de Monsieur Charles A Gratton en qualité d'administrateur)

→ Proposition de ratification de la nomination de Monsieur Charles A Gratton en qualité d'administrateur.

Sixième résolution

Sixième résolution – (Ratification de la nomination de la société Camahëal Finance, représentée par Monsieur Florian Blouctet, en qualité d'administrateur)

→ Proposition de ratification de la nomination de Camahëal Finance, représentée par Monsieur Florian Blouctet, en qualité d'administrateur.

Septième résolution

Septième résolution - (Echéance du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société JPA et proposition de nomination du cabinet Grant Thornton en remplacement)

→ À la suite de l'expiration du mandat du cabinet JPA en qualité de commissaire aux comptes titulaire, proposition de nomination du cabinet Grant Thornton en remplacement du cabinet JPA.

Huitième résolution

Huitième résolution – (Echéance du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Auditem et proposition de nomination du cabinet Sofidem & Associés en remplacement)

→ À la suite de l'expiration du mandat du cabinet Auditem en qualité de commissaire aux comptes titulaire, proposition de nomination du cabinet Sofidem & Associés en remplacement du cabinet Auditem.

Neuvième résolution

Neuvième résolution - (Echéance du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur DUBREUIL Olivier et proposition de nomination de l'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC) en remplacement)

→ À la suite de l'expiration du mandat de Monsieur DUBREUIL Olivier en qualité de commissaire aux comptes suppléant, proposition de nomination de l'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC) en remplacement de Monsieur DUBREUIL Olivier.

Dixième résolution

Dixième résolution – (Echéance du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur MICHOT Laurent et proposition de nomination de Monsieur Sami LOUEDEC en remplacement)

→ À la suite de l'expiration du mandat de Monsieur MICHOT Laurent en qualité de commissaire aux comptes suppléant, proposition de nomination de Monsieur LOUEDEC Sami en remplacement de Monsieur MICHOT Laurent.

Onzième résolution

Onzième résolution - (Approbation du rapport sur les rémunérations de l'ensemble des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (say on pay ex post))

→ Proposition d'approbation de la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Douzième résolution

Douzième résolution – (Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre de cet exercice au Président du Conseil d'administration – Directeur général (say on pay ex post))

→ Proposition d'approbation de la rémunération de Monsieur Jean-Marie THUAL en tant que Président du Conseil d'administration et Directeur général (cf. Rémunération de 144 753 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021).

Treizième résolution

Treizième résolution – (Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Jean-Marie Thual, Président du Conseil d'administration – Directeur général au titre de l'exercice 2022 (say on pay ex ante))

→ Proposition d'approbation de la politique de rémunération du Président du conseil d'administration qui se base sur des critères de comparabilité, cohérence et performance. Rémunération de 200.000 euros proposée à compter du 1^{er} juillet 2022.

Quatorzième résolution

Quatorzième résolution – (Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2022 (say on pay ex ante))

→ Dans l'enveloppe de 200.000 euros globale, montant de 2.000 euros par réunion du Conseil d'administration par administrateur indépendant ou n'exerçant pas de fonctions opérationnelles dans le Groupe – montant de 8.000 euros annuel pour le Président du Comité d'audit.

Quinzième résolution

Quinzième résolution – (Autorisation à donner au Conseil d'administration d'opérer sur les titres de la Société)

→ Permet à la société d'opérer en bourse sur les actions de la Société (achats, cessions ou transferts) pour assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité, attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux, payer des acquisitions en actions dans la limite de 5% du capital, etc.



Seizième résolution

Seizième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le capital en permettant aux actionnaires actuels de souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (maintien du DPS). Porte sur des titres de capital ou de dettes.

Dix-septième résolution

Dix-septième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des titres de capital ou de dettes à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs tels que visés au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé). Cette option est limitée à 20 % du capital de la Société par an. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quotepart du capital (suppression du DPS).

Dix-huitième résolution

Dix-huitième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'émission d'actions et/ou de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par voie d'offre au public, par exemple pour rémunérer des titres apportés à toute offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société. Cette option est limitée à 10 % du capital de la Société par an. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (suppression du DPS).

Dix-neuvième résolution

Dix-neuvième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées)

→ Permet au Conseil d'administration d'augmenter le capital au profit de deux catégories de personnes : des sociétés et fonds d'investissement investissant dans des sociétés « small caps » ou des sociétés de conseil dans le secteur de la transformation digitale, conseil high-tech, conseil en industrie et/ou conseil en stratégie qui prendraient une participation dans le capital de la Société. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (suppression du DPS).

Vingtième résolution

Vingtième résolution – (Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des instruments financiers composés de et/ou donnant droit (sur exercice de bons d'émission) à des titres de créances obligataires donnant accès au capital de la Société auxquels sont attachés des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des instruments financiers hybrides de capital ou de dettes, donnant accès au capital. Cette option est réservée à des sociétés ou fonds d'investissement spécialisés dans les émissions obligataires structurées pour entreprises petites ou moyennes. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quotepart du capital (suppression du DPS).

Vingt-et-unième résolution

Vingt-et-unième résolution – (Autorisation à conférer au Conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer, dans la limite de 10% du capital, le prix d'émission dans les conditions fixées par l'assemblée générale)

→ Permet au Conseil d'Administration de fixer le prix d'émission des titres qui seraient émis en cas d'augmentation du capital social, avec ou sans DPS et dans la limite de 10 % du capital social avec une décote maximale de 15 %

Vingt-deuxième résolution

Vingt-deuxième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, en cas de demandes excédentaires, dans la limite de 15% de l'émission initiale)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social de la Société, avec ou sans DPS, dans la limite de 15 % de l'émission initiale, notamment en vue d'octroyer une option de surallocation.

Vingt-troisième résolution

Vingt-troisième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.

Vingt-quatrième résolution

Vingt-quatrième résolution – (Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des titres financiers en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société, dans la limite de 10 % du capital social

Vingt-cinquième résolution

Vingt-cinquième résolution – (Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des titres financiers en rémunération de titres apportés à une offre publique d'échange initiée par la Société. Dans la limite de 2.500.000 euros de valeur nominale.

Vingt-sixième résolution

Vingt-sixième résolution – (Limitation globale du montant des émissions de titres réalisées en vertu des 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{me}, 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème}, 24^{ème} et 25^{ème} résolutions)

→ Institue une limitation globale du montant des émissions des résolutions ci-dessus à 2.500.000 euros de montant nominal maximum

Vingt-septième résolution

Vingt-septième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers)

→ Permet au Conseil d'Administration de mettre en place un plan d'épargne entreprise et d'augmenter le capital d'un montant nominal maximum de 600.000 euros pour les adhérents de ce PEE.

Vingt-huitième résolution

Vingt-huitième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux)

→ Permet au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites aux salariés de la Société. Fixation d'une période d'acquisition d'un an et d'une période de conservation d'un an pour pouvoir bénéficier des actions.

Vingt-neuvième résolution

Vingt-neuvième résolution – (Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission de bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions. Les bons des souscription d'actions permettent de souscrire des actions au prix fixé au moment de leur attribution, quand les conditions seront réunies. L'option est ouverte aux salariés et dirigeants de la Société relevant du régime des salariés (y compris administrateurs).

Trentième résolution

Trentième résolution – (Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de salariés français du Groupe)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le capital au profit des salariés des sociétés constituant l'Ecosystème Alan Allman Associates. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (suppression du DPS). Fixation du prix d'émission éventuellement diminué d'une décote maximale de 25 %.

Trente-et-unième résolution

Trente-et-unième résolution – (Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de salariés de certaines filiales étrangères à des conditions comparables à celles qui seraient offertes en vertu des 27^{ème}, 28^{ème}, 29^{ème} et 30^{ème} résolutions)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des instruments financiers équivalents à ceux visés ci-dessus pour les salariés étrangers du groupe AAA quand les formules d'actionnariat salarié sont difficiles à mettre en œuvre dans les pays étrangers.

Trente-deuzième résolution

Trente-deuxième résolution – (Limitation globale du montant des émissions de titres réalisées en vertu des 27^{ème}, 28^{ème}, 29^{ème}, 30^{ème} et 31^{ème} résolutions)

→ Permet de limiter le nombre maximum global de titres visés ci-dessus à 2.000.000 d'actions.

Trente-troizième résolution

Trente-troisième résolution - (Autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation des actions rachetées)

→ Permet au Conseil d'Administration d'annuler les actions rachetées dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social et réduire corrélativement le capital social.

Trente-quatrième résolution

Trente-quatrième résolution - (Modifications statutaires)

→ Proposition de simplification des statuts pour les mettre en conformité avec la réglementation (suppression de l'obligation de nommer des commissaires aux comptes suppléants).

Trente-cinquième résolution

Trente-cinquième résolution – (Pouvoirs pour les formalités)

→ Formalités légales liées à cette assemblée.

07

CONCLUSION



NOS PROCHAINES ÉCHÉANCES



Nous avons le plaisir de vous inviter à un

COCKTAIL

sur la terrasse



